

Chirurgiens-dentistes



© 2017 Les Echos Publishing

Toujours investi dans la lutte contre les discriminations et les exclusions, le pôle Patients du Conseil national de l'Ordre des chirurgiens-dentistes a publié quelques chiffres relevés par l'association Aides concernant le refus de soins.

Une publication de l'association Aides intitulé « VIH, hépatites : la face cachée des discriminations » livre des informations sur les refus de soins subis par les personnes vivant avec le VIH, dont l'Ordre a souhaité publier quelques extraits de son rapport 2016.

Ainsi, après avoir rappelé les critères de discrimination officiels (l'origine, le sexe, la situation de famille, l'apparence physique, la situation économique, l'état de santé...), l'association relève qu'un grand nombre de discriminations liées à la séropositivité au VIH ou à une hépatite ont lieu en milieu médical. En effet, son étude révèle que les raisons du refus de soins sont dans l'ordre :

- la consommation de produits psychoactifs (31,5 %) ;
- la séropositivité au VIH (19,1 %) ;
- la couverture maladie (18 %) ;
- l'apparence vestimentaire (18 %) ;
- les ressources financières (16,9 %) ;
- le lieu de vie (6,7 %) ;
- l'orientation sexuelle (6,7 %) ;
- la séropositivité aux hépatites (5,6 %) ;
- l'origine (5,6 %).

L'Ordre reprend les termes de l'association en rappelant qu'aujourd'hui les traitements permettent de réduire considérablement la charge virale dans le sang au point qu'elle devient indétectable. Dans ces conditions, le risque de transmission est quasi nul.

© 2017 Les Echos Publishing